

> info travaux <

LE CONSEIL GÉNÉRAL DES YVELINES FACILITE ET SÉCURISE VOS DÉPLACEMENTS

Lettre d'information du 31/10/14

Novembre 2014 : Liaison piétons / cycles entre le quartier de la Ranchère et le centre-village

Prévus de novembre 2014 au printemps 2016, les travaux de la 1^{ère} phase de l'opération vont impacter la circulation douce (piétons/cycles) entre le quartier de la Ranchère et le centre du village du fait de la création du carrefour giratoire RD98 Sud et du tronc commun.

Jusqu'à la mise en service de ces aménagements qui comporteront un passage souterrain et des voies dédiées aux modes doux (piétons/cycles), des cheminements provisoires vont être mis en place à destination des riverains du quartier de la Ranchère pour rejoindre le centre-village. Evolutifs en fonction de l'avancée des travaux, ces cheminements emprunteront essentiellement la route de Villepreux et seront continuellement balisés par des panonceaux pour guider les usagers. Un éclairage piétonnier sera par ailleurs mise en place courant novembre sur l'ensemble de l'itinéraire dévié.

A compter du 03 novembre pour une durée d'une semaine

La liaison entre le quartier de la Ranchère et le centre-village est inchangée. Le passage des piétons/cycles route de Villepreux reste possible sur l'accotement Est (côté RD98) de la voie fermée à la circulation automobile. Pendant cette période, la circulation très limitée des engins du chantier sur la route de Villepreux n'est pas susceptible de créer un danger pour les piétons cheminant sur l'accotement.

A compter du 10 novembre et jusqu'en fin d'année

La liaison entre le quartier de la Ranchère et le centre-village évolue (voir plan ci-joint) :

- La traversée de la RD98 s'effectue au niveau du passage piéton provisoire aménagé pour l'accès à l'arrêt de bus déplacé
- Le cheminement des piétons/cycles s'effectue sur une voie dédiée d'1,50m de large, aménagée le long de la RD98 puis de la route de Villepreux dans l'emprise du chantier, mais isolée des travaux par des clôtures jointes et continues. **En 2 points de la voie dédiée, le cheminement rencontre une zone de traversée d'engins et nécessite une vigilance des piétons/cycles avant de s'engager.**
- Une fois la zone des travaux franchie, les conditions de cheminement restent identiques à l'existant sur la route de Villepreux située en agglomération de St-Nom.

Jusqu'à la mise en service des liaisons douces de la 1^{er} phase fin 2015-début 2016, le cheminement provisoire entre le quartier de la Ranchère et le centre-village sera modifié et précisé au fur et à mesure de l'avancée des travaux, via de nouvelles lettres d'infos.

Pendant toute la durée des travaux de l'opération, les lettres d'info vous tiendront informés des restrictions de circulation liées au chantier.

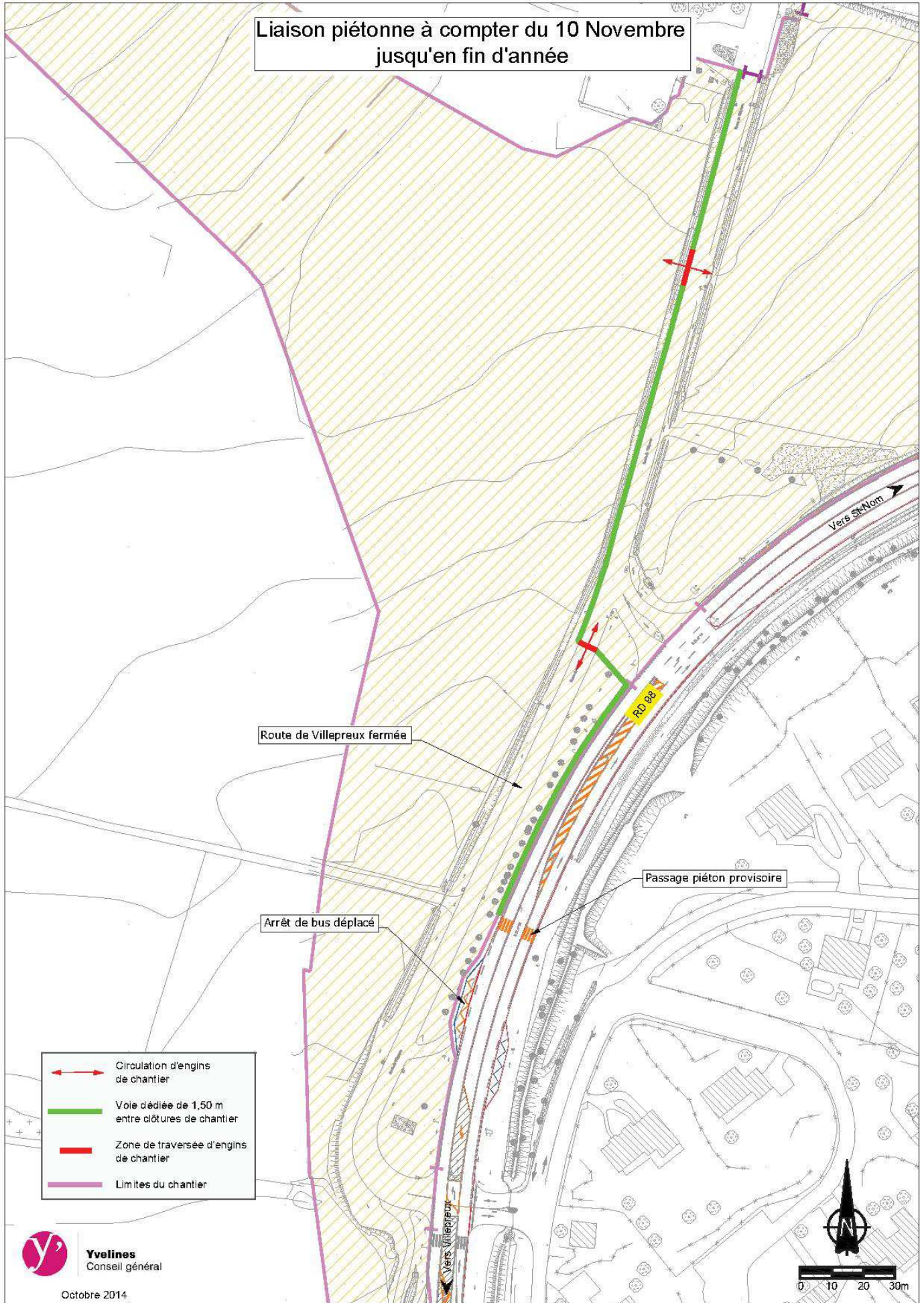
**Le Département des Yvelines vous remercie de votre compréhension
pour la gêne occasionnée par ces travaux**

Site internet www.yvelines.fr/rd307



Yvelines
Conseil général

Liaison piétonne à compter du 10 Novembre
jusqu'en fin d'année



Route de Villepreux fermée

Arrêt de bus déplacé

Passage piéton provisoire

- Circulation d'engins de chantier
- Voie dédiée de 1,50 m entre clôtures de chantier
- Zone de traversée d'engins de chantier
- Limites du chantier